

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil d'administration de la Régie D'incendie Pierreville – St-François-du-Lac tenue au 41, rue Trahan, 15 février 2022 à 19 :30 à laquelle sont présents :

Mme Diane De Tonnancourt,,Présidente, Mairesse de Yamaska,M. Léo-Paul Desmarais,Conseiller Yamaska, Mme Marie-Pier Guévin-Michaud, Conseillère Pierreville, M. Andre Descoteaux, Maire Pierreville, M. Benoit Yergeau, Maire St-Pie-de-Guire, M. Jean-Daniel Scheurer, Conseiller St-Pie-de-Guire, M. Pierre Provost, Conseiller St-Gérard-Majella, M. Jean Beaubien Conseiller St-Gérard-Majella, M. Réjean Gamelin, Conseiller St-François-du-Lac, Mme Nathalie Gamelin, Conseillère Saint-François-du-Lac, M. Richard Desmarais, Directeur incendie.

Absence motivée: aucune

Pompier présent : 3 pompiers

Formant quorum sous la présidence de Mme Diane De Tonnancourt,

Diane Martineau, secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée

Invité par Visio conférence: M. Daniel Tétreault

ORDRE DU JOUR

01. Ouverture de la séance ;
02. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
03. Présentation et dépôt du rapport financier 2021 ;
04. Adoption du procès-verbal du 30 novembre 2021 ;
05. Lecture et adoption des comptes payés au 31 janvier 2022 ;
06. État des revenus et dépenses au 31 janvier 2022 ;
07. Adoption du rapport annuel de la Régie ;
08. Cotisation ACSIQ 2022 ;
09. Cotisation ADMQ 2022 ;
10. Mot du directeur ;
11. Divers: amendement de la résolution 2021-11-43, dépôt lettre d'audit de conformité MAMH ;
12. Date de la prochaine rencontre: 31 mai 2022 ;
13. Clôture de la séance

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-02-01	IL EST PROPOSÉ PAR	Jean Beaubien
	APPUYÉ PAR	Benoit Yergeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

03. PRÉSENTATION DES ETATS FINANCIERS 2021

Les états financiers 2021 sont présenté par M. Daniel Tétreault de la firme Daniel Tétreault CPA auditeur CA. Les états financiers présentent des revenus de 533 607 \$, des dépenses de 438 810 \$ pour un surplus d'exercice de 94 797 \$ ce qui porte le surplus non affecté a 144 773 \$. Le conseil accepte le dépôt des états financiers 2021 et en autorise la transmission au ministère des affaires municipales et de l'habitation.

04. ADOPTION PROCÈS-VERBAL DU 30 NOVEMBRE 2021

CONSIDÉRANT QUE Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 novembre 2021 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

2022-02-02 **IL EST PROPOSÉ PAR** Léo-Paul Desmarais
APPUYÉ PAR Pierre Provost
ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 novembre 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE

05. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS AU 31 JANVIER 2022 (VOIR ANNEXE A)

CONSIDÉRANT le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et secrétaire-trésorière;

CONSIDÉRANT le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution portant le numéro 2021-09-27 (Adoption Budget 2022) et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation du directeur général et secrétaire-trésorière;

CONSIDÉRANT le certificat de crédits suffisants émis par la secrétaire-trésorière relativement à ces dépenses et engagements de fonds;

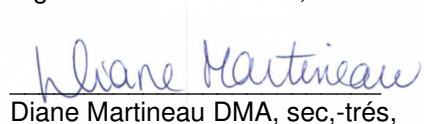
2022-02-03 **IL EST PROPOSÉ PAR** Benoit Yergeau
APPUYÉ PAR Réjean Gamelin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT
d'adopter les comptes payés au 31 janvier 2022 tels que présentés ci-dessus par la secrétaire-trésorière au montant de 154 480,72 \$.

ADOPTÉE

Je, soussignée certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses et engagements de fonds décrits dans les listes ci-jointes, et dont le sommaire apparaît ci-après :

Montant total des comptes payés : 154 480,72 \$

Signé ce 13 février 2022,


Diane Martineau DMA, sec,-trés,

06. PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES 31 JANVIER 2022 (VOIR ANNEXE B)

La secrétaire-trésorière fait la présentation de l'état des revenus et dépenses au 31 janvier 2022, Le total des dépenses est de 14 020 \$, Et des revenus de 102 609 \$, Il n'y a rien de particulier dans l'état des revenus et dépenses présenté.

07. RÉSOLUTION DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL EN SECURITE INCENDIE DE LA RÉGIE D'INCENDIE DE PIERREVILLE-ST-FRANCOIS-DU-LAC

CONSIDÉRANT que la régie d'incendie de Pierreville St-François-du-Lac doit déposer son rapport annuel à la MRC de Nicolet-Yamaska;

CONSIDÉRANT que le dépôt du rapport annuel est une obligation du schéma de couverture de risque;

CONSIDÉRANT que c'est aussi pour répondre à la demande du Ministère;

2022-02-04 **IL EST PROPOSÉ PAR** Réjean Gamelin
APPUYÉ PAR Nathalie Gamelin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Régie d'Incendie de Pierreville-St-François du-Lac, dépose son rapport annuel en sécurité incendie à la MRC de Nicolet-Yamaska en conformité avec le schéma de couverture de risque et en accord avec la demande du Ministère.

ADOPTÉE

08. PAIEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE ACSIQ 2022

CONSIDÉRANT le renouvellement de l'adhésion à l'association des chefs en sécurité incendie du Québec;

CONSIDÉRANT l'intérêt du directeur incendie d'être membre de cette association pour 2022;

CONSIDÉRANT les avantages et le support offert par l'association ;

2022-02-05

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Pier Guévin-Michaud
APPUYÉ PAR Léo-Paul Desmarais

ET RÉSOLU UNANIMEMENT de payer le renouvellement de l'adhésion à l'association des chefs en sécurité incendie du Québec pour l'année 2022 pour M. Richard Desmarais au coût de 293,96 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

09. PAIEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE ADMQ 2022

CONSIDÉRANT le renouvellement de l'adhésion à l'association des directeurs municipaux du Québec;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la secrétaire-trésorière d'être membre de cette association pour 2022;

CONSIDÉRANT les avantages et le support offert par l'association ;

2022-02-06

IL EST PROPOSÉ PAR Benoit Yergeau
APPUYÉ PAR Jean Beaubien

ET RÉSOLU UNANIMEMENT de payer le renouvellement de l'adhésion à l'association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2022 pour Diane Martineau au coût de 495 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

10. MOT DU DIRECTEUR

Le directeur fait mention de 14 interventions sur le territoire depuis le début de l'année. Un incendie majeur, travail exceptionnel des pompiers. Des élus soulignent avoir eu de très bons commentaires sur le travail des pompiers.

11. AMENDEMENT DE LA RÉSOLUTION 2021-11-43 : DROIT DE PASSAGE

CONSIDÉRANT la résolution 2021-11-43 qui fait mention le renouvellement d'autorisation de droit de passage pour le matricule 5803-05-9567, lot 5 744 045, appartenant présentement à M. Alain Dubois. Que ce renouvellement soit d'une période de 30 ans. Que la date de fin se termine en décembre 2052.;

CONSIDÉRANT Que des documents officiels devront être signés et que la Régie doit nommer le signataire des documents;

2022-02-07 **IL EST PROPOSÉ PAR** Jean Beaubien
APPUYÉ PAR Léo-Paul Desmarais

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'autoriser le président (e) en place lors de la transaction comme signataire pour le dossier d'autorisation de droit de passage pour le matricule 5803-05-9567, lot 5 744 045, appartenant présentement à M. Alain Dubois.

ADOPTÉE

11.B **DEPOT LETTRE MISSION D'AUDIT DE CONFORMITÉ-TRANSMISSION RAPPORT FINANCIER**

Le 21 janvier 2022, la Régie a reçu une lettre de mission d'audit de conformité – transmission du rapport financier, de la part du Ministère des affaires municipales.

12. **DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

Prochaine rencontre 31 mai 2022 19 :30, 41 rue Trahan,

13. **CLÔTURE DE LA RÉUNION**

2022-02-08 **CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé
IL EST PROPOSÉ PAR Jean-Daniel Scheurer
APPUYÉ PAR Pierre Provost
ET RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la réunion à 20 h 06

ADOPTÉE

Diane De Tonnancourt, président

Diane Martineau DMA, secrétaire-trésorière

